



Conseil de ville Delémont
Groupe Vert·e·s et CS·POP

Interpellation

Documents papier : Faut-il être connecté-e pour être élu-e?

À la lecture de la note annexée aux envois sous forme papier aux Conseillères et Conseillers de Ville en août 2023, notifiant de la cessation dès 2024 de leur disponibilité sous cette forme, le groupe CS·POP et Vert·es est préoccupé.

En effet, il est stipulé que l'utilisation du nuage/cloud deviendra l'unique façon de se procurer les documents du Conseil de Ville.

Il s'agit là d'une restriction à certains-es citoyens-nes de pouvoir effectuer la tâche d'élu-e puisqu'il devient obligatoire de posséder un ordinateur et une connexion internet.

Cette mesure est antisociale et contraignante pour les personnes qui souhaitent ou ne peuvent étudier les documents que sous forme papier ; ceci entre en contradiction avec le droit à l'égalité quelle que soit sa situation garanti par la Constitution jurassienne.

Ce sujet mérite une attention particulière de la part des autorités pour garantir à chaque citoyenne et citoyen élu-e de pouvoir obtenir les documents relatifs à la charge publique sous la forme qu'elle ou il souhaite.

Nous remercions le Conseil Communal pour sa réponse.

Delémont, le 28 août 2023

Groupe CS·POP et Vert·es
Mérene Woudman